

numéro 333

*vo*tre mensuel

# FOS

## -sur-Mer

Avril 2023

Orelsan

TOUR



# *Orelsan à Fos :*

# La course aux places

[www.fos-sur-mer.fr](http://www.fos-sur-mer.fr)



**N**ous avons eu un avant-goût de la saison estivale le 6 mars dernier à l'occasion de la mise en vente des places pour le concert d'Orelsan au stade Parsemain. Si vous ne l'avez pas encore fait, ne tardez pas à acheter vos billets car le 8 juillet sera l'événement de l'été, bien au-delà de notre ville !

Le dossier de notre magazine fait d'ailleurs la part belle ce mois-ci à la direction des Festivités qui conçoit nos manifestations municipales mais assure également tout au long de l'année une multitude d'interventions sur le terrain

aux côtés du monde associatif. Merci à ces équipes qui sont une belle expression de notre service public fosséen.

Vous retrouverez également dans les pages qui suivent le travail structurant qui se poursuit dans la zone sur la transition énergétique et la décarbonation de l'industrie.

*Piicto* est, depuis plusieurs années, à l'œuvre pour favoriser les synergies et nous sommes passés à la vitesse supérieure avec le projet *Syrius*, retenu par l'appel à projet national *Zibac* (zones industrielles bas carbone).

Nous sommes dans le vrai et travaillons avec tous les acteurs et en transparence pour construire un modèle exemplaire de développement durable.

Notre cadre de vie demeurera une priorité et vous découvrirez très prochainement un programme de déploiement de nouveaux équipements sportifs en accès libre qui raviront la jeunesse et les pratiquants de tous âges.

Beau printemps à tous.

**René Raimondi**  
Maire de Fos-sur-Mer



## 3 Jour après jour

### 3 Environnement

- La sécheresse est déjà là !

### 4 Solidarité

- Fos solidaire des sinistrés turcs et syriens

### 5 Industrie / Innovation

- Une giga-usine de photovoltaïque
- Éoliennes flottantes : une première mondiale au large de Fos
- Décarbonation : lancement du programme *Syrius*

### 9 En images

- Carnaval !

## 11 Le dossier du mois

### 11 Festivités : au service de votre plaisir

- Une équipe unie pour orchestrer les festivités

## 16 Plus belle ma ville

### 16 Culture / Patrimoine

- Il était une fois Fos... Par les Fosséens, les années bonheur

### 17 Sport

- Rendez-vous le 16 avril pour la Draille de Fos
- Voile : les jeunes fosséens tiennent bon la barre

### 18 @ctu des rézos

## 19 Tribunes politiques

## 20 Infos pratiques

## 22 Votre Agenda

## 24 Coup de cœur

- Nicolas Mat, animer une dynamique collective



IMPRIM'VERT®

Inscrit dans une démarche éco-responsable, Votre mensuel change de papier et travaille avec un imprimeur labellisé Imprim'vert et certifié PEFC, avec du papier issu de forêts gérées durablement.

# La sécheresse est déjà là !

**En ce début d'année 2023 le déficit pluviométrique est déjà exceptionnel. La sécheresse s'installe durablement. Cette situation préoccupante pose la question de la gestion des ressources en eau.**

Comme dans beaucoup d'autres villes du pays, le manque d'eau se fait sentir à Fos-sur-Mer et les premiers effets sont déjà visibles notamment du côté des salins, de l'étang de l'Estomac ou encore du canalet. Loin d'être un cas isolé, cette absence de précipitation pousse les pouvoirs publics à réagir. Au niveau national, le ministre de la Transition écologique invitait, fin février, les préfets à prendre des arrêtés de restriction d'eau pour anticiper d'éventuelles situations de crise cet été. La Région a aussi lancé une expérimentation pour la réutilisation des eaux usées traitées. Le 2 février, René Raimondi, participait à la conférence métropolitaine des maires sur la sécheresse. Il s'agissait d'évoquer toute une série d'actions à mettre en œuvre pour sécuriser l'approvisionnement en eau et inciter les professionnels, comme le grand public, à être plus économes. Dans la continuité de la conférence métropolitaine des maires, René Raimondi assistera le 3 avril à la création du Comité Ressources Sécheresse. Celui-ci permettra de partager les éléments de prévision sécheresse pour cet été.

## LA NAPPE DE LA CRAU EN SOUFFRANCE

Sur notre territoire, la nappe de la Crau, réserve souterraine d'environ 550 millions de m<sup>3</sup>, alimente en eau potable près de 300 000 habitants et répond aux besoins de l'agriculture, de l'industrie et des milieux naturels remarquables. Elle a la particularité de se recharger en grande partie de manière artificielle grâce à l'irrigation gravitaire des prairies de foin de Crau. Le reste étant liée aux précipitations. Dans son bulletin mensuel de janvier, le *Symcrau*, Syndicat mixte de gestion des nappes de Crau, a fait un point sur la situation hydrologique : « Le cumul des précipitations mesuré au mois de janvier 2023 représente un déficit de 92% par rapport à la normale d'un mois de janvier. Le manque de pluie et les restrictions de débit des canaux d'irrigation de cet été produisent des niveaux bas pour la saison. »



© Michel Serra

## LE CANAL DE CRAPONNE À LA LOUPE

Ouvrage essentiel pour l'irrigation de la Crau, et donc *in fine*, de l'alimentation en eau de la nappe de la Crau, le canal de Craponne regroupe plusieurs canaux permettant d'irriguer une bonne partie du département grâce à la Durance. Selon René Raimondi, « *L'eau de la Durance doit être contributrice de la nappe de Crau et non être un dérivé : un contre-projet doit absolument être imaginé en ce sens* ». Déclaration faite en référence au projet de dérivation des eaux douces de la centrale EDF de Saint-Chamas vers le Rhône et le golfe de Fos, jugé, par le maire de Fos-sur-Mer, trop coûteux avec un impact sur les milieux sensibles de la Crau et du golfe de Fos. René Raimondi se prononce plutôt, dans un courrier adressé à l'Asa, Association syndicale autorisée, du canal de Craponne, pour : « *la réhabilitation des canaux, en les maillant de micro centrales hydrauliques (qui) sera bien moins budgétivore et d'autre part plus pertinente au regard de notre patrimoine naturel et agricole. Les projets industriels de transition énergétique seront également consommateurs d'eau douce pour la production d'hydrogène et ceci doit également nous conduire à ne pas gaspiller cette ressource.* » René Raimondi conclut : « *Soyons visionnaires pour un futur où l'eau manquera.* » ■

## LES BONS GESTES POUR ÉCONOMISER L'EAU



LIMITEZ L'ARROSAGE DE VOS JARDINS



NE LAISSEZ PAS COULER L'EAU



INSTALLEZ DES ÉQUIPEMENTS ÉCONOMES EN EAU



UTILISEZ VOS APPAREILS UNIQUEMENT QUAND ILS SONT PLEINS





# Fos solidaire des sinistrés turcs et syriens

**Comme elle l'avait fait peu après le déclenchement de la guerre en Ukraine, la Ville de Fos-sur-Mer se mobilise en soutien aux sinistrés du tremblement de terre qui a frappé la Turquie et la Syrie.**

Le 6 février 2023 à 1h37 du matin, un tremblement de terre d'une magnitude de 7,8 frappe la zone de la frontière entre la Turquie et la Syrie, proche des villes de Gaziantep et Kahramanmaras, suivi d'un deuxième à 10h24 de magnitude 7,5 à 95 km au nord-ouest, près d'Ekinözü. La Ville de Fos-sur-Mer se mobilise pour exprimer concrètement sa solidarité : « Face au drame que vivent actuellement les peuples turc et syrien suite au tremblement de terre du lundi 6 février dernier, avec plus de 35 000 victimes, Fos-sur-Mer ne pouvait rester indifférente », annonce un communiqué du 15 février. Le bilan s'est hélas alourdi depuis, à environ 50 000 victimes. « Le maire a inscrit une aide d'un montant de 10 000 € à travers Cités Unies France, poursuit le communiqué. Ce montant fera l'objet d'un vote lors de la prochaine séance du Conseil municipal » [le 28 mars, Ndlr]. Le Centre social fosséen a également mis en place une action de solidarité, à travers la collecte dans ses trois Maisons de quartier, durant les vacances d'hiver, de vêtements chauds enfants et adultes, couvertures et produits d'hygiène. Une fois de plus, la générosité des Fosséens s'est montrée à la hauteur de la situation et les dons récoltés ont rempli un minibus et une fourgonnette, acheminés samedi 25 février jusqu'à l'Association culturelle turque de Marseille.

## « LA VILLE S'EST DÉPLACÉE DE 7 M ! »

Le Syrien Saleh Alhaj-Hussein vit depuis six mois à Fos-sur-Mer, où ses quatre enfants sont scolarisés. Le tremblement de terre, il l'a vécu en direct, sur son téléphone, en liaison vidéo avec sa famille restée en Syrie : « J'étais en train de discuter avec ma maman, qui vit à Alep, quand j'ai vu tout trembler autour d'elle, avant que la liaison ne se coupe. Je n'ai pas eu de nouvelles pendant trois jours ! Je n'arrivais plus à dormir, j'ai eu si peur ! Finalement, sa maison a été endommagée mais, grâce à Dieu,

tout le monde s'en est sorti indemne. Celle de mes beaux-parents s'est complètement effondrée, mais ils ont pu partir à temps et sont sains et saufs. » Il remercie chaleureusement la Ville de Fos pour son aide et précise : « Ce tremblement de terre n'est rien comparé aux bombardements syro-russes sur Alep, comme un tremblement de terre qui aurait duré 12 ans ! J'ai 36 ans mais j'ai l'impression d'avoir 100 ans... » Zehra Erdem pour sa part 22 ans : cette joueuse de badminton est l'une des deux Turques qui défendent en Top 12 les couleurs de Fos, avec Neslihan Yigit. « Onze villes turques ont été détruites, il y a 50 000 morts et 100 000 blessés, témoigne-t-elle. Tant de gens n'ont plus de maison... Là où j'habite, à Erzincan, la ville a simplement bougé sans que les bâtiments ne s'écroulent. Erzincan s'est déplacée de 7 m vers l'ouest ! » Elle aussi remercie la ville de Fos, et doublement : comme il leur est impossible en ce moment de s'entraîner chez elles en Turquie, les deux joueuses sont provisoirement hébergées à la Mériquette, au centre pour étudiants de la municipalité. ■

## Ukraine : un an d'intégration

Un an environ après l'ouverture du centre d'accueil municipal pour réfugiés ukrainiens, où en sont aujourd'hui les personnes hébergées ? Elles sont encore 10 femmes et 4 enfants – contre 25 personnes à l'origine. Cinq travaillent à La Légumerie d'insertion implantée sur le même site que le centre d'accueil, trois dans un entrepôt logistique de Port-Saint-Louis-du-Rhône – elles ont même acheté une voiture pour s'y rendre –, l'une est retraitée et la dernière est étudiante en piano au conservatoire de Marseille. Quant aux quatre enfants, ils sont tous scolarisés. Mickael, garçonnet d'une dizaine d'années, est même un brillant élève de l'école Del Corso, très apprécié de ses camarades, qui parle désormais français couramment. Il a pu participer récemment à une classe de neige avec enthousiasme : rien de tel n'existe pour les écoliers en Ukraine !





# Une giga-usine de photovoltaïque

**L'implantation d'une giga-usine de fabrication de produits photovoltaïques sur la Zone industrialo-portuaire fin 2025, projet d'environ 1,5 milliard d'euros, pourrait créer plus de 3000 emplois et accroître l'effort de décarbonation de l'industrie, dont Fos s'affiche comme le nouveau modèle.**

Le parc photovoltaïque de la Zone industrialo-portuaire (Zip) est bien fourni - la centrale de SPSE/Total Énergies et celle d'Arcelor/EDF Énergies nouvelles couvrent à elles deux plus de 60 hectares -, mais il y manquait une usine de fabrication des produits nécessaires à la filière. Ce pourrait être chose faite fin 2025, et le choix de Fos-sur-Mer pour cette implantation valide la vision du maire, René Raimondi, vantant ses atouts pour « devenir la Silicon valley d'une cinquième révolution industrielle : celle de l'industrie durable ». Comment l'industriel lyonnais Carbon explique-t-il en effet le choix de Fos ? « Les terrains de 60 hectares en capacité d'accueillir un site industriel ne sont pas nombreux. Et parmi ces quelques terrains, celui de Fos-sur-Mer a beaucoup d'atouts. Le site se trouve au sein du port, il dispose d'une liaison fluviale, ferroviaire, il est connecté aux grandes infrastructures routières. Fos-sur-Mer a également un vrai projet de développement industriel et de transformation, donc un projet comme Carbon rentre dans sa feuille de route », déclare Laurent Péliissier, vice-président de Carbon, qui souhaite donc implanter sur la Zip une giga-usine de fabrication de produits photovoltaïques. Un projet que le maire de Fos-sur-Mer, René Raimondi, appelait de ses vœux : « De tels projets ne sont pas des projets d'innovation industrielle, avait-il ainsi constaté lors de l'inauguration à Fos de la ferme solaire de Total Énergies, le 2 décembre dernier. Nos fonciers devraient être consacrés à de véritables implantations industrielles à valeur ajoutée, à composantes d'innovation et porteuses d'emploi. Dans cette logique, un maillon fait défaut : les panneaux photovoltaïques pourraient être fabriqués en France, à Fos-sur-Mer, ce qui donnerait plus de sens à la filière et la démarche du jour. » Voilà donc exaucé le souhait du maire, promoteur du projet « Fos en grand », capitale de la décarbonation, dont l'implantation de Carbon solar corrobore la vision d'avenir de l'édile.

## « Un processus intégré global »

La giga-usine devrait occuper une surface d'une soixantaine d'hectares, sur un site de la Zip encore indéterminé, pour produire et commercialiser à grande échelle des panneaux solaires, ainsi que les composants entrant dans leur fabrication (plaquettes de silicium et cellules photovoltaïques) : 5 GW de cellules photovoltaïques et 3,5 GW de modules - les panneaux proprement dits - sortiraient chaque année des lignes de production, entièrement électriques. Et René Raimondi d'applaudir : « À Fos, on est sur la transition énergétique, sur la décarbonation et cette fameuse indépendance industrielle, que j'appelle de mes vœux depuis très longtemps. La production de produits photovoltaïques était un manque pour notre pays et s'inscrit parfaitement dans le dessein de cette zone industrielle de nouvelle génération, pour une nouvelle image d'industrie propre, qui nous amène vers le futur et nous permettra de lutter contre le réchauffement climatique. » Ce projet d'implantation est aussi une bonne nouvelle pour l'emploi : entre 3000 et 3500

emplois directs pourraient être créés, pour un investissement global de 1,5 milliard d'euros, avec une participation de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur à hauteur de 70 millions d'euros. ■



# Éoliennes flottantes : une première mondiale au large de Fos

**Dans le cadre du projet Provence grand large, trois éoliennes flottantes seront installées d'ici la fin de l'année au large du golfe de Fos. Un parc éolien en mer nouvelle génération plus respectueux de l'environnement, grâce à des flotteurs fabriqués et assemblés sur le site d'Eiffage Métal à Fos-sur-Mer.**

**E**n circulant en direction de Port-Saint-Louis-du-Rhône, vous pouvez très facilement apercevoir les imposantes structures jaunes et grises. Avec près de 45 mètres de haut, une base triangulaire de 82 mètres de long et l'utilisation d'environ 2200 tonnes d'acier, la fabrication des flotteurs des futures éoliennes en mer représente un chantier hors norme, mobilisant entre 150 et 200 emplois, au pic d'activité, sur le chantier d'Eiffage Métal. Sur place, Patrice Amsler, responsable du site confirme : « Il s'agit vraiment d'un projet extraordinaire, complexe avec de très nombreux défis à relever, d'autant que les technologies sont innovantes. L'éolien en mer flottant représente un enjeu stratégique important, nous voulons vraiment nous positionner sur cette filière d'avenir en France et dans le monde. »

## UNE INNOVATION MONDIALE

Porté par le groupe EDF Renouvelables et ses partenaires, le projet Provence Grand Large repose sur l'utilisation d'une technologie innovante avec des flotteurs dits « à lignes d'ancrages tendues », une première mondiale. Hervé Laurieux, de la société SBM Offshore qui a conçu ces flotteurs, explique : « Pour fonctionner de manière optimale une fois au large, les éoliennes doivent être le plus stables possible. Ainsi, chacune des trois éoliennes sera fixée à un flotteur composé de 7 bouées. Pour offrir une meilleure résistance à la houle, il sera immergé à une vingtaine de mètres de profondeur et arrimé à 100 mètres de fond. Pour la première fois dans le monde, des éoliennes seront installées sur des flotteurs de ce type, assurant une très grande stabilité à l'ensemble, avec un impact moindre sur le sol marin. »



## DÉPART VERS LE QUAI GLORIA

Entamé en mai 2021, l'assemblage des flotteurs est en train de se terminer. François Lesclauze, chef de projet chez Eiffage Métal, précise : « Après avoir assemblé les bouées sur les flotteurs, nous sommes en train de finir les derniers travaux de peinture, d'électricité et installons les derniers équipements. » Avant l'été, les trois structures devraient quitter le site pour rejoindre le quai Gloria, afin d'assembler les éoliennes sur leur flotteur. À la fin de l'été, elles quitteront le port pour rejoindre le site d'implantation au large des côtes, avant une mise en service prévue pour la fin de l'année 2023. ■

## Les éoliennes flottantes en bref

Les trois éoliennes flottantes, d'une hauteur de 174 mètres au-dessus du niveau de la mer, seront installées à 17 kilomètres au large du golfe de Fos, reliées au réseau électrique à Port-Saint-Louis-du-Rhône, grâce à 28 kilomètres de câbles. Leur capacité de production d'environ 25 mégawatts représente l'équivalent de la consommation électrique de 45 000 personnes. Entamé en 2010, ce projet pilote est mené en concertation avec de nombreux partenaires dont des associations de défense de l'environnement ou des représentants de la pêche. La démarche environnementale en fait partie intégrante, afin notamment de réduire les impacts environnementaux, tout en profitant de cette implantation au large pour observer et mieux connaître la faune et les écosystèmes marins. Selon Christine de Jouët, directrice du projet Provence Grand Large pour EDF Renouvelables : « Nous avons un retour d'expérience précieux pour la mise en œuvre de futurs chantiers, notamment en Méditerranée, tant sur l'aspect technique qu'en matière de concertation, d'enjeux environnementaux, de biodiversité, et de cohabitation des usages comme la pêche ou la plaisance. »





# Décarbonation : lancement du programme Syrius

**Lauréat de l'appel à projet national Zibac, Zones industrielles bas carbone, le programme Syrius, porté par l'association Piicto, est lancé le 3 avril.**

Le 16 janvier dernier, Roland Lescure, ministre délégué en charge de l'Industrie, annonçait que les zones industrialo-portuaires de Dunkerque et de Fos-sur-Mer étaient lauréates à l'appel à projets Zibac, Zones industrielles bas carbone, opéré par l'Ademe, Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie, qui s'inscrit dans le cadre du dispositif France 2030. Ainsi, l'État soutient financièrement le déploiement accéléré des technologies, infrastructures et réseaux nécessaires à la décarbonation de l'industrie. À l'image de la vision portée par René Raimondi, maire de Fos-sur-Mer, de permettre à notre territoire de devenir le démonstrateur mondial de la transition énergétique, en développant une économie plus soucieuse de l'environnement, durable et circulaire, le programme Syrius, Synergies régénératives industrielles sud, regroupe les principaux industriels de la Zone industrialo-portuaire de Fos, du pourtour de l'étang de Berre jusqu'au bassin de Gardanne, ainsi que des acteurs de la logistique. Sa vocation est de constituer une zone pionnière de la décarbonation de l'industrie française ainsi que des territoires industriels « *clef en main* » pour les entreprises désireuses d'investir dans la transition écologique, afin d'en faire un levier majeur de la réindustrialisation verte.

## UNE TRENTAINE D'ÉTUDES AU PROGRAMME

Porté par Piicto, Plateforme industrielle et d'innovation du Caban-Tonkin (lire ci-contre) et mobilisant plus de 40 industriels de Fos-sur-Mer jusqu'à Gardanne, le programme Syrius dispose d'un budget total de près de 9 millions d'euros sur deux ans, financé pour moitié par l'Ademe et pour moitié par les acteurs de l'industrie et de la logistique. Il s'agit de réaliser, dans un premier temps, une trentaine d'études d'ingénierie et de

faisabilité. Parmi les axes de travail, certains vont contribuer à la transformation de notre tissu industriel, moins gourmand en matières premières, favorisant le recyclage et réduisant les rejets dans l'atmosphère, tout en développant sa compétitivité. Il y a aussi la création de réseaux de capture et d'utilisation du CO<sub>2</sub>, ou encore le développement de la filière hydrogène.

## VERS DES PROJETS STRUCTURANTS

Menées pendant les deux prochaines années, ces études permettront de recenser l'ensemble des projets inter-industriels et études complémentaires à mettre prioritairement en œuvre à partir de 2025. Cette nouvelle phase d'accompagnement, prévue pour durer 6 à 8 ans, s'accompagnera de nouveaux financements afin de concrétiser ces projets et de permettre à notre territoire de répondre aux défis environnementaux du XXI<sup>e</sup> siècle.

## PIICTO EN BREF

Créée en 2014, l'association Piicto, plateforme industrielle et d'innovation du Caban-Tonkin, regroupe désormais plus d'une cinquantaine de membres avec des industriels, le port de Marseille-Fos de Marseille, des collectivités locales comme la Ville de Fos-sur-Mer, ou encore des services de l'État. Présidée par Corinne Ramombordes, Piicto réunit l'ensemble des acteurs concernés par le programme Syrius. L'objectif est de permettre notamment à la Zone industrielle de Fos de devenir un site de référence en améliorant, entre autre, la compétitivité et le développement d'activités industrielles et de l'innovation. Cette ambition passe, entre autres, par le renforcement du climat de confiance entre les parties prenantes, la pérennisation de la dynamique d'écologie industrielle et territoriale ou encore l'investissement dans l'innovation et l'expérimentation pour développer de nouveaux projets. ■







Dans le cadre de la Semaine pour le droit des femmes, initiation à une séance d'aéro-boxing.



"Autre Regard" une exposition et une projection, mettant à l'honneur les résidents de la Chrysalide.



Marco Otero, responsable de la formation à l'OM, en visite des installations fosséennes, affirme la volonté marseillaise de resserrer les liens avec l'ES Fos.



6 mars, manifestation des dockers devant l'hôtel de ville, une délégation reçue par le maire.



Journée portes ouvertes de la section féminine de l'ES Fos.





Soirée carnaval pour les seniors à la Maison de la mer.



Réception de cadeaux pour les enfants du centre social, fabriqués par les enfants d'Hann Bel-Air pour fêter 10 ans de jumelage.



Mille photos en concours pour le « Jugement » régional organisé par Fos Provence photographie.



Bravo à l'équipe des bénévoles de Fos pêche plaisance.



Les Oursinades de Fos pêche plaisance ont régalé un millier de personnes durant le weekend du 11 au 12 mars.



## CARNAVAL !

Après celui des Nounous d'enfer, avec le renfort de Farigoul' shows, les bouts de choux confiés aux différents accueils municipaux ont fait leur carnaval dans le jardin de la Maison de la Petite Enfance, avec un défilé sur la place des Producteurs, puis un goûter qui a régalé les fées, super héros, dinosaures ou autres princesses. ■





# Festivités : au service de votre plaisir

Alors que l'Orelsan-mania s'apprête à déferler sur Fos-sur-Mer, avec le concert événement du 8 juillet au stade Parsemain, l'occasion se prête à vous dévoiler comment s'organisent les festivités qui font chaque année le plaisir des Fosséens : Noël sur glace, Fête de la Crau, Mercredis du rire, Aoûtiennes... Voici comment, emmenés par les huit agents de la direction des Festivités et du tourisme et l'adjointe déléguée aux Festivités, Anne-Caroline Walter-Cipréo, tous les services municipaux entrent en synergie avec un seul objectif : que les fêtes soient belles !





# Une équipe unie pour orchestrer les festivités

**Du choix des artistes qui feront le bonheur des Fosséens jusqu'aux moindres détails techniques de l'organisation événementielle de la Ville, la direction des Festivités et du Tourisme entraîne avec elle tous les corps de métier des agents municipaux, unis pour la réussite des nombreuses manifestations proposées.**

« **S**uivant les attentes de la Ville, les grandes orientations de la programmation sont définies une fois par an et la direction des Festivités et du Tourisme (DFT) se charge d'élaborer concrètement cette programmation pour l'année, avant que les affiches ne soient validées définitivement, explique Yvan Gabelier, son directeur. Ensuite, tous les services municipaux entrent en synergie. » La direction des Services juridiques et celle de la Commande publique étudient ainsi les contrats des artistes, contractent les assurances spécifiques nécessaires et établissent les mandats. Il faut entrer en contact avec les producteurs des artistes, en tâchant tant que possible d'éviter les intermédiaires, voir quelles sont les têtes d'affiche disponibles, leurs plannings et tarifs... Il faut aussi tenir compte, pour le choix des dates, des événements organisés par les partenaires de la Ville, comme les associations : on évite par

exemple de planifier une manifestation un jour où Le Galejon remplit les arènes municipales avec un toro-piscine, comme presque tous les vendredis de l'été... La direction des Ressources humaines intervient également, pour mobiliser la trentaine d'agents, volontaires de tous les services, qui assureront l'accueil du public le jour de la manifestation. N'oublions pas la billetterie à mettre en place et la gestion des recettes, en correspondance avec la Trésorerie publique d'Istres. « Globalement, un gros événement représente un an de travail, mais parfois deux ou trois ans !, précise Yvan Gabelier. Et le jour J, pour un concert comme celui d'Orelsan, l'équipe qui accompagne l'artiste représente une quarantaine de personnes, les effectifs dévolus à la sécurité sont environ 70 et les agents de la DFT, renforcés par les volontaires d'autres services, sont entre 30 et 40 : presque 150 personnes sont mobilisées ! »

## ATTIRER DE GROSSES « POINTURES »

« Concernant le choix des affiches, depuis toutes ces années, nous avons beaucoup de références et nous connaissons de nombreux producteurs qui savent qu'à Fos-sur-Mer, leurs artistes seront bien reçus, tant au niveau des conditions techniques que de l'accueil proprement dit, avec un public important en face pour assister à leur spectacle : nous avons une bonne réputation, ce qui nous aide à attirer des grosses "pointures", se félicite le directeur des Festivités et du Tourisme. À nous de mettre à leur disposition tout ce que demande la production : le transport, l'hébergement, la restauration, les loges... On peut aussi avoir des demandes spécifiques, comme par exemple le lavage et le repassage du linge. Il y a aussi les exigences techniques, pour le son et la lumière, le matériel de scène... Tout cela, c'est nous qui le mettons en place. » Sans compter les dix sanitaires prévus pour les 14 000 spectateurs







du concert d'Orelsan. Ils auront également à leur disposition quatre bars, pour 16 tireuses à bière, et dix *food-trucks* pour se restaurer ! Qu'on remplisse le stade ou qu'on rassemble 6000 personnes comme pour la Fête de la Crau, le public doit être en parfaite sécurité. À cette fin, la Police municipale, qui conseille la *DFT* en matière de sécurité, s'occupe aussi de réguler la circulation et un *PC* de sécurité est mis en place avec la police nationale, le Centre de secours des sapeurs-pompiers et des agents de sécurité diplômés du Service de sécurité et d'assistance à personnes (*Ssiap*). Le dossier soumis à la préfecture est monté par les services municipaux et les commissions de sécurité des services de l'État doivent le valider. Ajoutons la participation, notamment pour les feux d'artifice, de la Réserve communale de sécurité civile, qui vient donner un coup de

main sur toute manifestation municipale dès qu'on la sollicite.

### LES SERVICES TECHNIQUES DANS LA DANSE

Lorsque la Ville organise un événement, ses services techniques sont largement sollicités, comme par exemple le service Électricité, qui pose les coffrets pour alimenter la régie scénique. Le jour J doit être positionnée la signalétique qui balise l'itinéraire jusqu'au lieu du spectacle, réalisée là aussi par les services municipaux. Puis il y a le montage de la scène, le barriérage, dont se charge une dizaine d'agents du service Manifestations. Le service Cadre de vie intervient également, en charge du nettoyage du site, avant et après les concerts, les spectacles d'humoristes ou la Fête de la Crau. Pour cette dernière manifestation, le service Plomberie

entre également en action, pour mettre en eau les stands qui en ont besoin, comme ceux des restaurateurs et de la foire horticole et du marché aux fleurs, auquel participe le service Espaces verts, qui distribue des graines et anime un stand de rempotage. Suivant les besoins, tous les services municipaux sont susceptibles de travailler avec la *DFT* sur les festivités, y compris pour la menuiserie, la ferronnerie... « D'une façon générale, les projets d'envergure deviennent des projets de Ville, qui dynamisent les équipes en leur proposant un challenge valorisant, conclut Yvan Gabelier. Beaucoup de municipalités délèguent la prestation à des entreprises de spectacle, pas nous ! C'est l'occasion de démontrer la compétence de nos services et qu'on est capable, en tant que collectivité locale, d'assurer l'organisation d'un tel événement. »



### Communication maison

L'organisation d'un événement par la municipalité inclut tout le volet communication : de la conception des affiches par les graphistes de la direction de la Communication, avec la collaboration suivant les cas des photographes de la Ville, jusqu'à leur pose dans les planimètres de la voie publique, les services municipaux sont à la manœuvre. Les réseaux sociaux sont également gérés en interne, par le chargé de communication numérique de la Ville, utilisant pour la promotion des manifestations les services des vidéastes, photographes et journalistes de la direction de la Communication.





## Le mot de l'élue Anne-Caroline Walter-Cipréo

adjointe déléguée aux Festivités et au Tourisme



*Des fêtes de fin d'année au Bel été, Fos-sur-Mer est renommée pour offrir à ses habitants un programme de grande qualité en matière de festivités et inviter les artistes les plus prestigieux, à l'image d'Orelsan, pour combler le public fosséen. Nous nous attachons, année après année, à proposer les spectacles les plus variés, pour tous les goûts, et toujours à des tarifs très réduits, quand ce n'est pas entièrement gratuit, comme la plupart de nos manifestations. Pour réussir ce défi permanent, je remercie les équipes de la direction des Festivités et du Tourisme et l'ensemble des agents municipaux de tous les services qui participent chaque année à faire de ces événements des moments inoubliables. Le plaisir des Fosséens est notre plus belle récompense.*

### LA CUISINE CENTRALE RÉGALE

La Fête de la Crau présente la particularité de célébrer le pastoralisme provençal, avec l'aide et la participation d'associations fosséennes comme le club taurin Le Galejon ou Les Amis du vieux Fos, tout en invitant une culture venue d'ailleurs. Au fil des années, les Bulgares, Basques, Corses, Grecs, les carnavaliers de Dunkerque ou encore les Sénégalais (de Hann Bel-Air, commune jumelée à Fos-sur-Mer) déboulent ainsi au pied de l'Hauture pour se produire devant les Fosséens et les initier à leur folklore. Chants et danses sont ainsi de la partie, parfois complétés de sports typiques, comme la Force basque ou la lutte sénégalaise. Mais la présentation de ces cultures venues d'ailleurs serait incomplète si l'on n'y ajoutait la gastronomie. Voici pourquoi, à chaque édition, la direction de la Restauration de la Ville et sa cuisine centrale sont mises à contribution pour concocter un menu typique et le servir, en plein air sur la place des Producteurs, aux convives de la Fête de la Crau. Vingt-cinq agents sont pour cela mobilisés, 10 en production et 15 au service, pour régaler, suivant les années, 600 à 800 personnes ! La cuisine centrale est aussi

sollicitée pour la choucroute de la Fête de la bière et même le banquet moyenâgeux de la Fête médiévale, organisée une année sur deux en partenariat avec l'association Racino e aveni. Des défis qui sont l'occasion pour les agents de la Restauration municipale de sortir de l'ombre de leur cuisine centrale et faire la démonstration publique de leur compétence. Même si leur vrai challenge, leur cœur de mission au quotidien, reste bien-sûr de préparer, pour les enfants et les seniors de la ville, environ 1500 repas chaque jour. ■





### Anticiper et gérer les aléas

Dans le domaine de l'événementiel, tout doit être anticipé, y compris les éléments extérieurs, comme la météo par exemple. « C'est toujours plus compliqué quand la manifestation se déroule en plein air, approuve le directeur des Festivités et du Tourisme. On doit être capable de s'adapter et modifier le planning de travail. Des aléas sont en effet toujours susceptibles de se produire. Par exemple, si le semi-remorque transportant le matériel du groupe arrive avec 4 h de retard, on va devoir les rattraper, pour que l'installation soit prête à temps pour débiter le spectacle à l'heure prévue. »

Un plan B est parfois utile : plutôt qu'en plein air, la météo a contraint, en 2013, d'installer la soirée de la Fête de la Crau, avec repas et spectacle bulgare, à la Maison de la mer, et Axelle Red a joué en 2014 au Théâtre de Fos plutôt que dehors, installation expresse garantie !



© Michel Serra



© Michel Serra



# Il était une fois une Fos... Par les Fosséens, les années bonheur

**Dans son nouvel ouvrage consacré à l'histoire de notre commune, Gérard Escolano nous livre des témoignages de Fosséens, visiblement heureux d'évoquer leurs années bonheur à Fos-sur-Mer.**

Sur la couverture de *Il était une fois Fos... Par les Fosséens, les années bonheur*, on peut voir un trèfle à quatre feuilles. Ce symbole reflète parfaitement, selon Gérard Escolano, l'esprit du livre : « Après plus de cinq années de travail, j'ai pu collecter de très nombreux témoignages de Fosséens, très heureux d'évoquer leur histoire et celle de leurs aïeux. À chaque fois, l'amitié, l'entraide, le partage ou encore la solidarité, se retrouvaient rapidement au centre des discussions. Ce livre permet surtout de revenir sur un siècle d'histoire fosséenne, vécue pour beaucoup comme des années bonheur. Ce trèfle à quatre feuilles, c'est aussi un clin d'œil personnel, car il s'agit de mon treizième ouvrage sur l'histoire de la commune, avec en prime cette chance d'avoir rencontré des personnes extraordinaires. Pour moi, cette aventure a été un enrichissement exceptionnel. »

## DES TÉMOIGNAGES POUR L'HISTOIRE

Selon Gérard Escolano, l'objectif de ce nouvel ouvrage est donc de donner la parole « à ceux qui connurent Fos ou en façonnèrent l'histoire ». Ainsi, grâce à un travail de documentation important, la recherche de photos, documents et souvenirs de famille, l'auteur a entamé une importante collecte d'informations complétée par la rencontre avec une vingtaine de personnalités fosséennes. Gérard Escolano précise : « Il s'agit de membres de familles historiques de notre commune, d'anciens pêcheurs, artisans, commerçants, personnalités publiques ou travailleurs de la cimenterie, de la cartonnerie ou encore des salins. Afin d'immortaliser ces échanges, tous les entretiens ont été enregistrés et très vite les interlocuteurs se livraient en toute confiance, évoquant leurs ancêtres et leurs



amis. Finalement, c'est par le prisme de près de 500 Fosséens, que le lecteur pourra découvrir ou redécouvrir l'histoire de notre commune. »

## UN SIÈCLE D'INTIMES CONFIDENCES

Au fil de ses 260 pages, *Il était une fois Fos... Par les Fosséens, les années bonheur*, les témoignages collectés par Gérard Escolano nous permettent tout d'abord de redécouvrir le Fos-sur-Mer d'antan, à l'exemple de Firmin, fils de Louis Blanc, qui se rappelle pour nous d'un quartier des Carabins où « les mas pouvaient se compter à peine sur le bout des doigts de la main. » Il y aussi Lilia Merciarì qui se souvient des horreurs de la Seconde Guerre mondiale où « tous les gens du village se réfugiaient sous le tunnel de l'Hature, en raison des tirs de DCA. » Elle se rappelle également de ses années passées à la cartonnerie : « Il y

régnait une entente merveilleuse », confie-t-elle à Gérard Escolano en ajoutant : « On riait constamment et chaque occasion de faire la fête était saisie ». Mêlant récits historiques et anecdotes parfois savoureuses, comme par exemple ces couples qui allaient flirter du côté des cabanons implantés à l'époque le long de la digue de la Marronède, sans oublier la découverte de lieux aujourd'hui disparus comme la plage du Gras, un petit paradis sur terre entre le Cavaou et Port-Saint-Louis-du-Rhône, Gérard Escolano rend hommage à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la belle histoire de notre commune. ■

**Réservations et commandes**  
Gérard Escolano : 07 87 46 39 12 ;  
gerard.escolano1@numericable.com  
Également disponible à la Presse de  
l'Hôtel de ville, située avenue René  
Cassin.



# Rendez-vous le 16 avril pour la Draille de Fos

**Pour sa 18<sup>ème</sup> édition, la course pédestre la Draille de Mourre Poussiou change de nom pour s'appeler désormais la Draille de Fos-sur-Mer.**

« **N**ous voulions que Fos-sur-Mer apparaisse dans le nom de la course afin qu'elle soit identifiée plus facilement par les coureurs des communes voisines », explique Évelyne Coupard, présidente du Foca, Fos olympique club athlétisme, organisateur de cette course pédestre qui attire chaque année près de 300 participants, tous âgés de plus de 16 ans. Si le nom change, les habitués retrouveront les deux parcours, 100% nature, de 8 et 14 kilomètres dans la colline fosséenne. Le plus long fait d'ailleurs partie des 18 courses du Challenge Maritima. Selon Evelyne Coupard : « La course mérite vraiment d'être reconnue. Les nouveaux participants sont toujours agréablement surpris par la beauté des parcours et la qualité de l'organisation. » Les plus jeunes pourront aussi se confronter sur la piste d'athlétisme du

complexe Parsemain, lieu de départ et d'arrivée des courses pédestres. Evelyne Coupard rappelle aussi que, chaque année, les meilleurs participants fosséens, non licenciés dans aucun club de course à pied, sont récompensés à la fin des épreuves. La présidente du Foca tient aussi à saluer l'engagement des bénévoles du club, mobilisés pour l'occasion : « Le jour de la course, les membres du club sont mobilisés autour de l'organisation. À la fin de la journée, nous nous retrouvons tous ensemble pour profiter d'un moment convivial. » ■

**Inscription :**  
[www.couirenfrance.com](http://www.couirenfrance.com)  
 (ou sur place le jour de la course avant le premier départ prévu à 9h30).  
**Renseignements :**  
 courriel : [fosolympiqueclub@gmail.com](mailto:fosolympiqueclub@gmail.com)  
 ou par téléphone au 07 66 15 68 74



## Voile : les jeunes fosséens tiennent bon la barre

**S**itué à deux pas de la Maison de la mer, le Centre fosséen de voile compte près de 170 licenciés. Selon Sylvie Koetzel, la présidente du club, « Si la grande majorité vient pour le plaisir de naviguer, nous avons aussi un petit groupe de jeunes qui goûtent aux joies de la compétition, avec à la clef d'excellents résultats ». Parmi eux, on retrouve, entre autres, Maïa Gargani, 15 ans, qui a terminé vice-championne de France en Open skiff en 2022 et a participé l'été dernier à ses premiers championnats du monde. Aujourd'hui, elle fait ses armes dans une autre catégorie, avec un nouveau bateau, en Ilca 4. Âgé de 14 ans, Louis Jallabert peut déjà se vanter d'avoir un beau palmarès. Après une troisième place en championnat de France en 2022, il a remporté, face à plus de 350 concurrents venus de toute l'Europe, la Kidibul cup

organisée en octobre dernier au Cap d'Agde. « J'adore ce sport qui demande beaucoup de stratégie, tout en étant physique précise Louis qui ajoute : Aujourd'hui, ces compétitions me permettent de gagner en expérience. » Après un passage par l'Espagne et l'Italie cet hiver, Louis ira au Havre en avril afin de participer aux sélections pour les championnats d'Europe et du monde.

### DEUX CHAMPIONNATS D'EUROPE POUR ESTHER

Après avoir été deux fois vice-championne de France et atteint la poule Or en championnat d'Europe en Ilca 4 en 2020, Esther Koetzel navigue également aujourd'hui en Ilca 6. La jeune fille, âgée de 17 ans, précise : « Ilca 6, c'est la catégorie olympique ! Aujourd'hui, je

participe à des compétitions internationales avec des concurrents préparant les JO. C'est vraiment du haut niveau. J'espère bien pouvoir moi aussi participer à des olympiades en 2028 ou 2032. » En attendant, notre Fosséenne s'alignera aux championnats d'Europe dans deux catégories : en Ilca 4 en Espagne au mois d'avril et en Ilca 6, pendant le mois de juillet, en Pologne. ■



# L'actualité des réseaux

## LA MARQUE BYERS FLAMBE SUR LES RÉSEAUX



Sur Facebook, 10 000 abonnés, 22 200 sur Instagram, 4160 sur Twitter, 2200 sur LinkedIn et 98 000 sur TikTok : « Pour le nombre de vues comme de vidéos postées, nous sommes parmi les trois clubs de basket français les plus dynamiques sur les réseaux », se réjouit Christophe Sanchez, responsable marketing/communication de Fos Provence basket. Avec une stratégie ciblée pour chacun des réseaux : « Il est important de comprendre comment fonctionnent leurs algorithmes et nous sommes attentifs à suivre leurs

recommandations, par exemple pour les horaires les plus favorables aux publications, et à suivre les tendances », explique-t-il. Chaque réseau possède sa fonction : « Sur Facebook, nous avons deux pages distinctes, une pour les amateurs et l'autre pour la section professionnelle. C'est un peu la gazette, le relais local de l'actualité du club. Sur Twitter aussi, nous avons deux comptes : l'un pour le grand public, animé par les live tweet durant les matchs assurés par Ronan Chesnel, notre chargé de relations presse, et l'autre pour le business. Le compte LinkedIn est lui aussi destiné à nos partenaires, actuels et futurs, pour montrer toutes les répercussions positives, en termes d'images, pour ceux qui s'engagent avec nous. Instagram et TikTok, c'est différent : nous sommes dans le domaine du sport spectacle et nous déclinons tout l'univers qui gravite autour du basket, du lifestyle à la mode en passant par la culture. Nous y produisons des contenus plus fun et plus légers, avec une recherche esthétique, des formats courts, accompagnés de musiques tendance... »

Résultat : une audience mondiale, avec notamment – sans que l'on ait bien compris pourquoi – une forte communauté sud-américaine ! Alors #VamosBYers ? ■

## Un nouveau site FOS-SUR-MER.FR



Votre avis nous intéresse



## ORELSAN : LA RUÉE VERS LES PLACES

Après un mois de teasers sur les réseaux, en français d'aguiches, procédé publicitaire destiné à susciter la curiosité et l'intérêt du public, à créer une attente et faire monter la pression, le grand jour tant attendu est arrivé le 6 mars, avec l'ouverture de la billetterie pour le concert d'Orelsan, le 8 juillet au stade Parsemain. À 10h pile, horaire prévu pour débiter la vente des places, 2500 personnes se sont connectées en même temps. Le site de la Ville, fossurmer.fr, a tenu le coup, mais pas celui du prestataire technique, la plate-forme seeticket-digitick, qui s'est tout bonnement crashée ! Elle aura mis trois heures avant d'être rétablie, laps de temps

durant lequel les gens continuaient de se connecter, en vain : à 13h, pour 8000 connexions, seuls 50 tickets avaient été vendus ! Il a fallu éteindre le feu qui a embrasé Facebook et Twitter, réclamer la patience ou inviter à aller chercher ses places directement à l'Office de tourisme – avantage aux Fosséens ! –, qui en a vendu 1500 en cette première matinée. Nombre d'internautes se sont ainsi découragés ou ont cru que toutes les places étaient vendues... Le soir, 2500 places avaient trouvé preneurs et la vente se poursuit depuis sur une progression régulière (7000 places vendues fin mars). Si vous voulez être sûr d'avoir votre sésame, ne tardez pas trop à l'acquérir ! ■



## Liste « Fiers d'être Fosséens »

# Restaurer la confiance : un impératif national

Le Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2023, comportant la réforme des retraites, a été adopté dans les conditions chaotiques que nous connaissons, à savoir le 49.3 et une motion de censure rejetée à 9 voix près.

La tension qui règne à l'Assemblée nationale depuis plusieurs semaines est à l'image de la fracture qui se creuse entre l'exécutif national et la population.

L'esprit d'une réforme comptable et injuste ne passe décidément pas auprès de Français qui aspirent à un véritable modèle de société et non à des correctifs technocratiques qui auront des conséquences sur leur vie et leur santé.

Si le fond de la réforme est rejeté, la forme l'est également. Le mépris affiché à l'égard des partenaires sociaux et même de la foule de manifestants, qui n'a « pas de légitimité » selon le président de la République, sont les ferments de la révolte.

De la même manière, les mesures de réquisition prises suite au blocage des dépôts pétroliers de Fos ont suscité un surcroît de tensions et les affrontements du 21 mars.

Personne ne bloque son outil de travail de gaieté de cœur, personne ne fait grève sans consentir des sacrifices : la force et le mépris ne sont pas des réponses entendables.

Parmi les conséquences induites, il y a le stress ressenti par les habitants et

les professionnels qui ont besoin de leur voiture pour travailler, et donc de carburant.

Il faut reprendre le dialogue avec les syndicats, il faut respecter la mobilisation populaire, il faut écouter les Français.

La verticalité de l'État jacobin crée un préjudice démocratique durable et ancre la défiance.

Les précédents nationaux et locaux existent, ils ont tous laissé des traces. Le référendum de 2005 avait abouti à un rejet par les Français du traité établissant une Constitution pour l'Europe.

Et pourtant, il sera voté en 2008 par les parlementaires réunis en Congrès à Versailles sous le nom de Traité de Lisbonne.

15 ans après, les effets de ce vote se font encore ressentir.

La Ville de Fos-sur-Mer a également eu à subir de telles injustices, qu'il s'agisse de l'implantation de l'incinérateur de Marseille sur son territoire, contre la mobilisation des habitants, des associations et des élus, ou de la création de la Métropole, contre la volonté de 109 maires du Département.

Pour aller de l'avant, il faut restaurer la confiance en donnant des gages.

Les services de l'État doivent désormais montrer que la volonté des habitants et de leurs élus est entendue.

La liaison Fos-Salon doit en être le premier exemple. Le barreau des étangs et la variante la plus au nord du Ventillon sont soutenus par les habitants, les associations, la Ville et le Grand Port : il est temps de leur faire droit et de déployer les moyens nécessaires.

Lors de sa prise de parole du 22 mars, le président de la République a de nouveau évoqué la réindustrialisation du pays et dans cette ambition nationale, Fos doit être une priorité pour décarboner l'industrie et incarner la transition énergétique.

Pour ce faire, le travail avec les élus ainsi que le dialogue avec tous les partenaires et les habitants doivent prévaloir.

La concorde et le partage des enjeux sont nécessaires à tous les niveaux de discussion, qu'il s'agisse de réformes nationales ou de projets territoriaux.

**L'équipe municipale**

**« Fiers d'être Fosséens ».**

### Jacky CHEVALIER PCF

Vous trouverez mes Interventions et Votes des délibérations C.M. sur mon site:

[elu-pcf-fos-sur-mer-40.websselfsite.net](http://elu-pcf-fos-sur-mer-40.websselfsite.net)

C.M du 13/12/2022:

- Retrait de la majorité
- Passage au 38 et 39h des territoriaux
- Suppression du repos dominicale des dimanches désignés



### Projet Carbon Solar : giga-usine, giga-chiffres et giga-promesses. Réalistes ?

Ce projet d'usine géante de fabrication de panneaux solaires sur notre ZIP génère chez certains, y compris le maire de Fos, un optimisme aussi démesuré que prématuré.

Mon expérience du sujet industriel m'a appris qu'il fallait croire aux faits, pas aux mots.

Les faits : projet porté par une start-up pour contrer Chine et USA, leaders mondiaux du secteur... Les optimistes y verront réindustrialisation et l'espoir de 3500 emplois et les pessimistes plus de pollution (400 fours), de camions, des besoins colossaux en eau, énergie... Quant aux réalistes, ils mettront le coût du projet, 1,5 milliard d'€, face à l'urgence nationale qui est désormais la relance de la filière nucléaire française.



**Philippe MAURIZOT**

Isabelle ROUBY, Jean-Marc HESSE & Angélique HUMBERT Conseillers Municipaux

### Liste « Une équipe tournée vers l'avenir »

Il y a un an, une vingtaine de réfugiés Ukrainiens trouvait refuge à FOS pour fuir la guerre.

Le courage et la dignité de ces femmes et enfants forcent le respect, hommage à eux et aux millions d'autres réfugiés. L'association Fosséenne «Une Europe en paix pour nos enfants», créée par des réfugiées et Fosséens, continue de se mobiliser pour les victimes de la guerre avec la participation et le soutien de tous ceux qui le souhaitent

Directeur de la publication : René Raimondi // Comité de pilotage : Rémi Esnault, Philippe Pomar, Magali Laurent, Robert Mézine //

Rédactrice en chef : Nathalie Hetsch // Rédaction : Olivier Bonnet, Daniel Cismondo // Photo de couverture : Michel Serra //

Crédits images : Michel Serra, Olivier Bonnet, Daniel Cismondo, Marc Bernabeu, Lucie Lacoume // Création de la maquette : @scoopcommunication //

Mise en page : Julie Ciavatti // Imprimerie : Imprimerie Vallière, imprimé sur papier PEFC en 7 800 exemplaires // Date de publication : avril 2023 //





## Les élus

### LE MAIRE ET SES ADJOINTS

#### René Raimondi

Maire de Fos-sur-Mer.

Sur rendez-vous au 04 42 47 70 22

#### Philippe Pomar

1<sup>er</sup> adjoint délégué à l'Éducation et aux Affaires scolaires.

Sur rendez-vous au 04 42 47 70 22

#### Anne-Caroline Walter-Cipreo

2<sup>e</sup> adjointe déléguée au Tourisme, aux Festivités et aux Animations.

Sur rendez-vous au 04 42 47 70 22

#### Philippe Troussier

3<sup>e</sup> adjoint délégué à l'Environnement et l'Urbanisme.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

#### Monique Potin

4<sup>e</sup> adjointe déléguée à la Petite Enfance et au Développement des relations avec les familles et seniors.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

#### Nicolas Féraud

5<sup>e</sup> adjoint délégué à la Médiation, la Prévention et la Sécurité.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

#### Mariama Kouloubaly-Abello

6<sup>e</sup> adjointe déléguée à la Jeunesse.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

#### Christian Pantoustier

7<sup>e</sup> adjoint délégué aux Sports.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

#### Pascale Brémond

8<sup>e</sup> adjointe délégué au Logement.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

#### Cédric Aloy

9<sup>e</sup> adjoint délégué à l'Enfance, au Pédagogique, aux Centres de loisirs,

à la Protection Civile, la Mémoire Militaire et Correspondant Défense.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

### LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

#### Simone Aloy

Déléguée aux Projets citoyens en lien avec l'Enfance

#### Christine Carton

Déléguée aux Relations intergénérationnelles et aux Violences intra-familiales

#### Jean-Michel Leroy

Délégué à la Promotion et la Dynamisation du commerce et de l'artisanat

#### Anne Bachman

Déléguée à la Démocratie participative et à la Vie des quartiers

#### Jean-Yves Duboc

Délégué au Port de plaisance Claude-Rossi

#### Nathalie D'Amélio-Ben Guerrach

Déléguée à l'Accessibilité et au Handicap

#### Jean-Philippe Murru

Délégué à la Mobilité alternative, l'Économie circulaire et le Développement durable

#### Laurence Le Bian

Déléguée auprès du centre social et des Maisons de quartier

#### Richard Gasquez

Délégué aux Actions de solidarité et aux Relations avec les associations caritatives

#### Marie-Josée Granier

Déléguée à la Vie culturelle et artistique

#### Thierry Meglio

Délégué aux Relations avec les associations sportives

#### Michèle Hugues

Déléguée à la Coopération internationale

#### Sonia Bouchoul

Déléguée à la Prévention des incivilités

#### Hervé Games

Délégué à la Promotion du patrimoine et des traditions

#### Jeanine Prost

Déléguée à l'Action de prévention de la santé

#### Daniel Humblet

Délégué aux Événements sportifs

### ÉLU MINORITAIRE DU GROUPE MAJORITAIRE

#### Jacky Chevalier

### LES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Florence Caruso, Jean Fayolle,

Jean-Marc Hess, Angélique

Humbert, Philippe Maurizot,

Isabelle Rouby

Pour tout contact, s'adresser au  
04 42 47 71 43

## Hôtel de ville

Services municipaux ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (sauf le pôle Accueil et l'état civil qui restent ouverts sans interruption de 8h30 à 17h30)

- Standard ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h30 ..... **04 42 47 70 00**
- Pôle Accueil ..... **04 42 47 71 91**
- État civil ..... **04 42 47 70 67**
- Communication ..... **04 42 47 71 31**
- Aménagement/Risques majeurs..... **04 42 47 77 18**

Une permanence décès est assurée 24h/24 par la Police municipale

## Police municipale ☎ 04 42 47 71 29

## Partenaires locaux

- Office de tourisme ..... **04 42 47 71 96**
- Maison pour tous ..... **04 42 47 71 66**
- Centre social ..... **04 42 47 77 94**
- Maison de la mer..... **04 42 11 36 70**
- Maison de l'emploi..... **04 42 48 03 96**
- Centre communal d'action sociale ..... **04 42 47 71 00**
- Juriste CIDFF ..... **04 42 47 77 63**
- Maison des syndicats..... **04 42 05 79 79**
- Conseil de territoire ..... **04 42 11 16 16**
- Sous-préfecture ..... **04 42 86 57 00**
- Trésorerie principale ..... **04 42 55 01 08**
- Services des impôts..... **04 42 34 12 30**

## Propreté

- Déchetterie ..... **04 42 05 17 14**  
du lundi au samedi de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 18h et le dimanche de 8h30 à 12h
- Ramassage des encombrants et végétaux  
..... **0 800 800 424 (n° Vert)**

#### Allo mairie :

Espaces verts, voirie,  
nettoisement, éclairage  
public...

## Numéros utiles

- Pompiers ..... **118**
- Médecin de garde ..... **15**
- Pharmacies de garde : **17** ou **www.fos-sur-mer.fr**
- Refuge / fourrière pour animaux : ..... **04 42 05 08 30**  
du lundi au dimanche de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Gestion de l'eau potable et des eaux usées Suez : **09 77 40 84 08**
- Fournisseur d'électricité Enedis : ..... **09 69 32 15 15**
- Fournisseur de gaz GrDF : ..... **09 69 36 35 34**

## Web

### LA VILLE SUR LE NET

☎ **www.fos-sur-mer.fr**

Toute l'actualité fosséenne en photos et en vidéos

📧 @villedefos

📧 @ville.fosurmer

📧 Ville de Fos-sur-Mer

📧 Fos-sur-Mer

Whatsapp

flashez ce code



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION  
« FOS SUR MER » SUR PLAY STORE OU APPLE STORE



## Donnez votre sang !

L'Établissement français du sang et l'Association pour le don du sang bénévole de Fos-sur-Mer restent mobilisés pour organiser régulièrement des collectes de sang.

Pour y participer, vous devez être en bonne santé, être âgé de 18 à 70 ans, peser plus de 50 kg et vous ne devez pas venir à jeun. Le prochain rendez-vous est prévu lundi 3 avril, de 14h30 à 19h, dans la salle du Conseil municipal à l'Hôtel de ville.



## La fête de la Crau recherche ses exposants

La 16<sup>e</sup> édition de la fête de la Crau se déroulera le dimanche 21 mai 2023. Cette année, l'Italie sera mise à l'honneur. Foire artisanale, grande parade de la Crau, ferme pédagogique, défilé de moutons, repas traditionnel, démonstrations, animations sont une nouvelle fois au programme. Chaque année, ce sont des milliers de visiteurs qui viennent pour découvrir le savoir-faire de nos artisans et leurs spécialités. Vous souhaitez faire partie des exposants, n'hésitez pas à contacter avant le 21 avril 2023 l'Office de tourisme, par téléphone au 04 42 47 71 96 ou par courriel : [tourisme@mairie-fos-sur-mer.fr](mailto:tourisme@mairie-fos-sur-mer.fr)



## Trottinette électrique : des règles à respecter

Dans notre commune, l'augmentation du nombre d'Engins de déplacement personnel motorisés (EDPM), comme les trottinettes électriques, les monoroues, les gyropodes ou encore les hoverboards, et leurs dérives comportementales au quotidien obligent la Ville de Fos-sur-Mer à faire un rappel sur la réglementation en vigueur :

- L'âge légal pour utiliser ce type d'appareil est de 12 ans minimum.
- Une seule personne doit être présente sur celui-ci.
- Seule la voie publique est autorisée pour rouler
- Votre EDPM doit être équipé de certains éléments de sécurité.
- La vitesse maximale autorisée est de 25 km/h.

La mauvaise utilisation de ce type de véhicule peut faire l'objet d'une verbalisation si le conducteur ne respecte pas la réglementation en vigueur.

Une campagne de sensibilisation est prévue dans les prochaines semaines.

**TROTINETTE ÉLECTRIQUE**  
Ce que dit la loi  
Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020

- L'utilisation est interdite aux moins de 12 ans
- Casque audio interdit : 35 €
- Passager interdit : 35 €
- Vitesse limitée à 25 km/h : 135 €
- + 1 500 € si la trottinette a été débridée
- Montant de l'amende en cas d'infraction : €
- Hors agglomérations sur les routes autorisées aux EDPM\*, le port du casque et d'un vêtement ou équipement réfléchissant est obligatoire : 135 €
- Assurance obligatoire : Jusqu'à 3 750 €
- Il est interdit de rouler sur les trottoirs : 35 €
- La trottinette doit être équipée : d'un avertisseur sonore, de freins, de dispositifs rétro-réfléchissants, de feux avant et arrière : 11 €

(\*) EDPM : engins de déplacement personnel motorisés  
Infographie Le JSI  
Source : www.service-public.fr



## / In Memoriam

Monsieur Francis BERTONE décédé le 9 février 2023

Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.



# Votre Agenda Avril 2023

## ➔ Samedi 1<sup>er</sup> avril 2023

### Rendez-vous des petits curieux « Je construis un robot »

10h15 - 11h30 / Médiathèque

Pour les 6-14 ans

Atelier d'initiation à la programmation et à la robotique proposé par l'association Tech-Club. Les enfants feront le montage d'un robot programmable.

Sur inscription au 04 42 11 27 51

### SAMEDI VERTIT

#### « Tête à gazon »

14h30 - 16h / Médiathèque

Tous les premiers samedis du mois, au premier étage de la médiathèque, venez vivre un moment convivial et divertissant. Ateliers créatifs, quiz ludiques et autres jeux à partager dans la bonne humeur !

À partir de 10 ans, dans la limite des places disponibles.

Renseignements : 04 42 11 32 15

## ➔ Du samedi 1<sup>er</sup> au samedi 8 avril 2023 (sauf dimanche 2 avril 2023)

### Exposition dédiée à l'œuvre du peintre Noël Mercier

#### Les Amis du vieux Fos

Maison des Arts

Vernissage le 1<sup>er</sup> avril 2023 à 18h

Pour une plongée dans le Fos d'antan, des paysages, des bateaux et des taureaux qui font l'âme fosséenne.

Renseignement : 04 86 17 72 61



## ➔ Les dimanches 2 et 16 avril 2023

### Régates Challenge du golfe de Fos Centre Fosséen de voile

10h30 - 14h / Centre fosséen de voile, Grande Plage / Tout public

Régates de voiliers habitables autour de bouées mouillées dans le golfe de Fos.

Tarif 50€ pour 6 régates ou 10€ par régata

Renseignements et réservations :

Contact@cfosvoile.org - 07 66 49 65 30

## ➔ Dimanche 2 avril 2023

### Repas/Concert

pour les 10 ans du Beach soccer étoiles Sylvain Fos

Ouverture des portes à 11h30 / Maison de La Mer

Entrée gratuite

Repas 12 €

Renseignement : 06 43 08 45 28

## ➔ Lundi 3 avril 2023

### Collecte de sang 2023

#### Don de sang

Association pour le don de sang bénévole de Fos.

14h30 - 19h / Salle du conseil municipal

Sur rendez-vous : dondesang.efs.santé.fr

## ➔ Mardi 4 avril 2023

### Théâtre

#### Normalito

C<sup>ie</sup> à l'envi

Durée 1h15

14h30 / Théâtre de Fos séance buissonnière

19h / Théâtre de Fos

Conseillé à partir de 9 ans.

Renseignement et réservation :

04 42 11 01 99

## ➔ Mercredi 5 avril 2023

### Rendez-vous des petits curieux

#### « Si j'étais un artiste ... »

14h30 / Médiathèque de Fos-sur-Mer

Si j'étais un artiste... Je créerais un totem !

En t'inspirant de l'univers de la plasticienne Niki de Saint-Phalle, viens dessiner ton totem.

Pour les 7 ans.

Sur inscription au 04 42 11 27 51

### Histoire d'étang et tant d'histoires

15h / Médiathèque de Fos-sur-Mer

Histoire et patrimoine des bords de l'étang de Berre, des Gaulois à la Révolution (V<sup>e</sup> s. avant notre ère - XVIII<sup>e</sup> s.)

Conférence historique animée par Jean-Philippe Lagrue, archéologue et conférencier. Thème abordé : « Le XVII<sup>e</sup> siècle, ou l'âge d'or du « Pays de Berre »

Sur inscription auprès du pôle Société et Civilisation : 04 42 11 27 58

### Vernissage de l'exposition des œuvres de l'atelier peinture adultes

18h - 19h / Maison pour tous.

## ➔ Du vendredi 7 avril au vendredi 30 juin 2023

### Gym poussette les vendredis

Maison pour tous / De 10h à 11h30

Inscriptions - 60 € au 04 42 47 71 66

## ➔ Samedi 8 avril 2023

### Remise des labels excellence et argent des catégories jeunes masculines et féminines

Étoile sportive fosséenne

12h - 13h / Stade des Pins.

## ➔ Mercredi 12 avril 2023

### Rendez-vous des tout-petits

#### « Lire, chanter et jouer avec bébé »

10h / Médiathèque de Fos-sur-Mer

Temps de lecture aux tout-petits.

Sur inscription au 04 42 11 27 51

### Concert pop-symphonique

#### « J'aurais voulu être un artiste ! » - Rotary golfe de Fos

20h / Théâtre de Fos

« Musique entre amis » vous propose un répertoire orienté vers la comédie musicale.

Droit d'entrée : 8 €

L'inscription en ligne est possible sur Weezevent / Contact : 07 69 66 80 26

## ➔ Jeudi 13 avril 2023

### Loto des seniors

Organisé par l'Entraide solidarité 13 Fos-sur-Mer

14h / Foyer La Farigoule.

### Conseil municipal

À partir de 18h, vote du budget

Salle du Conseil municipal.

## ➔ Samedi 15 avril 2023

### Tennis de table

#### Championnat par équipe

9h - 22h / Gymnase de La Jonquièrre,

salle tennis de table.

### Tricot

14h - 17h / Médiathèque de Fos-sur-Mer

Vous pratiquez le tricot ? Venez partager idées et savoirs en toute convivialité.

Renseignements : 04 42 11 27 58

### Atelier BD

Médiathèque de Fos-sur-Mer

Ces ateliers aboutiront à la création d'une BD commune.

Renseignements : 42 42 11 32 15



## ➔ Dimanche 16 avril 2023

### La draille de Fos-sur-Mer

#### Fos olympique club athlétisme

9h30 - 12h / Complexe sportif Parsemain

Départ commun à 9h30

Deux parcours en colline.

3 courses enfants et jeunes sur le stade d'athlétisme de 9h30 à 10h.

Tout public

Inscriptions course adulte par internet : [www.courrenfrance.com](http://www.courrenfrance.com)

Courses enfants et jeunes : inscriptions sur place le matin de la course jusqu'à 9h15.



### Football

#### R1 Étoile sportive fosséenne / A.C Arles

15h / Stade Parsemain

Entrée gratuite.

## ➔ Vendredi 21 avril 2023

### Représentation théâtrale

#### «La parole aux Citoyens»

18h / Maison de la Mer

Renseignements et réservations au service Citoyenneté : 04 42 47 77 63

## ➔ Samedi 22 avril 2023

### Randonnée de l'Hauture

#### Souvenir Jean-Pierre Fauvel - Vélo Club Fosséen

8h à 10h / Accueil et inscriptions au départ des arènes

Circuit VTT famille : 6 km - Handisport 6 et 10. Randonnée VTT 10 km, 20 km et 25 km.

Préinscription par mail jusqu'au 18 avril : [veloclubfosseen.ffvelo@gmail.com](mailto:veloclubfosseen.ffvelo@gmail.com)  
06 14 05 74 87



## ➔ Dimanche 23 avril 2023

### Commémoration

#### Journée des déportés Anciens combattants

11h - 12h / Square Clemenceau, monuments aux morts.

## ➔ Du lundi 24 au vendredi 28 avril 2023

### Stage multi-activités

enfants de 6 à 11 ans

13h30 - 16h30 / Maison pour tous

25 € goûter inclus

Renseignements et inscriptions Maison pour tous : 04 42 47 71 66

Ouvert à tous.

## ➔ Samedi 29 avril 2023

### Football

#### Étoile sportive fosséenne

#### Tournoi de loisirs

8h - 19h / Stade Allée des Pins.

### Tournoi de rugby

#### A 7 interdépartemental - RCOP (et ligue sud Paca)

8h - 19h / Terrain de rugby pelousé et terrain synthétique.



### Croisière des jeunes et des seniors Mer nautisme environnement

8h15 - 11h30 / devant le port Claude-Rossi  
Renseignements : 06 31 33 95 79

### Brevet des collèves

10h - 16h30 / Maison pour tous

Exercices de mise en situation pour améliorer son oral, méthodologie pour la présentation de son PowerPoint, séance type boxing pour se challenger, repas zen pour se nourrir.  
15 € repas compris - Inscriptions Maison pour tous 04 42 47 71 66

## ➔ Dimanche 30 avril 2023

### Football

#### R1 Étoile sportive fosséenne / Us Carqueiranne Crau 1

15h / Stade Parsemain

Entrée gratuite.



## ➔ Du 11 au samedi 22 avril 2023

### FESTIVAL REGAIN

#### au cinéma l'Odysée

Consultez le programme sur [www.scenesetcines.fr](http://www.scenesetcines.fr)

## ➔ Du mardi 11 avril 2023

### Ouverture du festival

Dès 18h30 : Vernissage de l'exposition Regain 23 ; atelier médiathèque ; présentation d'initiatives avec les éco-ambassadeurs de St Chamas, le collectif Youth for climate, Enfants forts, 8 vies pour la planète et le Conseil Municipal des Jeunes de Fos.

20h00 : Projection du film La Belle Ville de Manon Turina.

## ➔ Mercredi 12 avril 2023

### Ciné-goûter

14h : Projection du film Le Chant de la mer de Tomm Moore suivi d'ateliers ludiques.

## ➔ Jeudi 13 avril 2023

### De l'air !

À partir de 18h : Escape game sur la qualité de l'air suivie à 19h d'une table ronde et à 20h projection du film Sème le vent de Danilo Caputo.

## ➔ Vendredi 14 et samedi 15 avril 2023

### Les Cartographies de l'avenir

Théâtre participatif.

## ➔ Dimanche 16 et mercredi 19 avril 2023

### Ciné-goûter Piro Piro

14h30 : Projection du programme Piro Piro suivie d'un atelier et d'un goûter.

## ➔ Mardi 18 avril 2023

### Le Costa Rica, un modèle pour la planète ?

18h30 : projection du film Pacifique.

## ➔ Vendredi 21 avril 2023

### L'eau c'est la vie

18h30 : spectacle De l'eau, seulement de l'eau... récital poétique pour piano suivi d'un débat sur l'avenir de l'eau.

## ➔ Samedi 22 avril 2023

### Concours de courts métrages Regain 23

10h à 17h Escape game, bateau pirate

18h : projection et remise des prix du concours de courts métrages.

CINÉMA L'ODYSSÉE © 04 42 11 02 10  
[REGAIN.FOS@SCENASETCINES.FR](mailto:REGAIN.FOS@SCENASETCINES.FR)

@VILLE.FOSSURMER

#FOSSURMER





# Nicolas Mat, Animer une dynamique collective

**Piicto, Plateforme industrielle et d'innovation Caban-Tonkin, porte l'ambition d'un développement économique conciliant industrie et environnement. Son Secrétaire Général nous en dit plus.**

**A**vec le programme Syrius, Synergies Régénératives IndUstrielle Sud (lire page 7), l'association Piicto, ouvre une nouvelle page de son histoire en regroupant, autour d'elle, une quarantaine d'industriels de Fos-sur-Mer jusqu'à Gardanne afin de permettre à notre territoire de répondre aux défis environnementaux du XXI<sup>e</sup> siècle. Pour Nicolas Mat, secrétaire général de l'association Piicto : « Les ambitions portées par le programme Syrius correspondent aux objectifs de l'association de concilier le dynamisme économique, l'innovation et l'excellence environnementale. Depuis le début, Piicto a toujours eu la volonté de créer des relations de confiance et des synergies sur des projets entre les industriels de la Zone industrialo-portuaire. Aujourd'hui, ces liens étroits nous permettent de travailler ensemble sur des sujets pilotes, innovants et porteurs d'avenir autour de la transition énergétique, d'autant que de nombreux acteurs économiques du pourtour de l'étang de Berre jusqu'à Gardanne sont venus nous rejoindre. » Nicolas Mat précise : « Tout en restant compétitifs et créateurs d'emploi, il s'agit de développer les activités industrielles en limitant la consommation des ressources naturelles et en réduisant les impacts de l'activité industrielle sur l'environnement. Cela passe notamment par le développement de nouveaux vecteurs énergétiques dont la filière hydrogène, le captage et la réutilisation du CO<sup>2</sup>, la décarbonation de la logistique ou encore le recyclage des matières. Il s'agit ainsi de caractériser, de rendre compréhensibles et de donner du sens à ces trajectoires de décarbonation. » Des thèmes évoqués avec conviction par Nicolas Mat qui précise : « Avant mon arrivée au sein de Piicto en 2016, j'accompagnais

**« Susciter des projets innovants et ambitieux pour le territoire »**

déjà des entreprises et des collectivités dans leurs projets environnementaux. En parallèle de ces activités, j'ai obtenu en 2015 un doctorat en science et génie de l'environnement après avoir présenté une thèse sur la transition socio-écologique des territoires industrialo-portuaires. J'ai toujours été sensible à ces thèmes mêlant développement économique et respect de l'environnement, à fortiori sur ce type de territoires qui cristallisent des enjeux très forts. » Au sein de la Plateforme industrielle et d'innovation du Caban-Tonkin, Nicolas Mat peut ainsi « apporter sa pierre », en animant cette dynamique collective d'écologie industrielle et territoriale : « Depuis sa création, Piicto a accueilli plus de 60 millions d'euros de projets innovants. Jupiter 1000 en est l'un des exemples les plus marquants. Implanté sur la plateforme d'innovation Innovex, il s'agit d'un démonstrateur industriel de Power-to-gas. Cette installation a pour but de transformer de l'électricité renouvelable en hydrogène et de revaloriser du CO<sup>2</sup>, capté dans des fumées industrielles, en méthane de synthèse. » Pour Jupiter 1000, comme pour l'ensemble des études et projets développés dans le cadre de Syrius, Nicolas Mat insiste : « Nos partenaires et membres sont pleinement mobilisés. La réussite de cette démarche repose sur la mise en place de synergies entre les parties prenantes industrielles mais aussi par une explication de ces grandes transformations à un plus large public. Cette dynamique partagée nous permettra de porter, tous ensemble, des projets structurants et innovants pour le territoire. »